Un discours de M. Poincaré

Paris, 29 juin.

La fédération des commerçants et détaillants avait organisé ce soir un banquet où M. Poincaré, ancien ministre, a prononcé un discours.

L'orateur parlant de la loi sur le repos hebdomadaire et du projet d'impôt sur le revenu, s'est exprimé en ces termes :

« Au sujet de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, vous avez obtenu des concessions auxquelles vous pouvez mesurer votre force. Déjà dans les élections municipales, vous avez, d'un geste vigoureux, refoulé loin de vous réactionnaires et révolutionnaires. Déjà dans cette vertigineuse discussion de l'impôt sur le revenu, où le gouvernement et la Chambre ont dépensé un talent qui pourrait être mieux employé, vous avez trouvé d'éloquents défenseurs qui ont fait entendre l'écho de vos protestations unanimes.

« Continuez à veiller pour que l'impôt ne soit pas établi de manière à faire regretter la vieille patente aux 1.850.000 patentés de France ; veillez pour que la fiscalité ne devienne pas un instrument de division sociale et pour que les contribuables ne soient pas à la merci des agents de l'État suivant qu'il paiera à ces derniers plus ou moins de 5000 francs de revenus totaux ; veillez aussi pour que vos affaires ne soient pas étranglées ; votre crédit diminué ».

LE PROCÈS Humbert - « Matin »

Audition de M. Rabier

Paris, 29 juin.

M. Rabier, vice-président de la Chambre des députés, est entendu. Il déclare ne rien savoir des relations qui ont pu exister entre MM. Humbert et Rochette. M. Rabier rappelle les attaques du « Matin » contre lui. Il a été l'avocat de la Banque Franco-Espagnole. Il a rempli strictement son devoir. Il cite les affaires dont il a été chargé et pour lesquelles il a touché de très modestes honoraires.

Pour les autres questions, M. Rabier ne sait rien. C'est à Biarritz qu'il a eu connaissance des attaques du « Matin ».

« Je n'ai jamais mis les pieds au Crédit Minier » affirme M. Rabier.

Le 18 avril on a dit que j'avais donné des coups de téléphone à ce bureau » A cette date je n'étais pas à Paris. C'est du roman pur ».

Quant au matin, il ne comprend pas comment il a pu donner saille à de pareilles calomnies.

M. Rabier donne ensuite quelques explications sur son départ de la Banque Franco-Espagnole. Il a indiqué à M. Rochette qu'il a quitté en excellents termes un de ses confrères pour le remplacer. « Si j'avais su qu'une mesure comme celle qui a été prise contre Rochette aurait pu être prise, je l'aurais pas quitté. J'aurais considéré comme un devoir de rester avec lui ».

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 29 juin.

Obligations. — Bruxelles 1902 ..... — Bruxelles 1903 97,75 — Anvers 1887 101,50 — Anvers 1903 96,37 — Gand 1906 82, ... —

Charbonnages. — Aderlises 850,... — Berbisart ... — Bois d'Avroy 955,... — Charbonnages Belges 524,... — Chevalières 1690,... — Courcelles - Nord 1965,... — Fontaine - l'Evêque 2050,... — Ham-sur-Sambre 853,... — Horme Wasmes ..... — Houilières Unies 307,... — Mariemont ..... — Monceau 560,... — Nord Charleroi ..... — Patience & Beaujonc ..... — Produits 5,... — Réunis de Charleroi ..... — Trieu Kaisin ..... — Horloz ..... —

Ardoisières. — Cockerill 1685,... — Ougrée 1270,... — Providence 3075,... — Sarrebruck 9110,...

Zinc. — Asturienne des Mines ..... — Zinc de Silésie 1450,...

LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE

Une interview de M. Lyon, Recteur de l'Académie de Lille

Un rédacteur de la « Petite République » a interviewé M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, qui a consacré une heure beaucoup de grave à résumer son opinion sur l'enseignement public.

Nous citons notre confrère :

L'idée religieuse

A la question primordiale que nous lui posions : « Que faut-il entendre au juste par la neutralité de l'enseignement public ? Ce mot doit-il être pris dans un sens absolu ? » il nous répond catégoriquement : « Non ! »

M. Lyon estime que l'élève doit connaître les manifestations les plus diverses de la pensée humaine.

— En ce qui concerne les religions, dit-il, l'action du maître doit être assez grande pour inculquer, sur elles, aux élèves, des idées très hautes et très larges. Le maître ne doit scrupuleusement indiquer que les grandes lignes des religions et des systèmes philosophiques. Je ne crois pas qu'il soit possible, sous prétexte de respecter des croyances, de démolir les monuments de notre littérature, qui souvent ont été inspirés par l'idée religieuse.

M. Lyon met en pratique ces principes de neutralité, dans les écoles soumises à sa juridiction.

Il recommande souvent aux instituteurs la tolérance à l'égard des croyances, à la condition, cependant, que les croyances soient elles-mêmes respectueuses à l'égard de la raison.

L'idée patriotique

M. Lyon ne s'efforce pas seulement d'appliquer la neutralité en ce qui concerne l'idée religieuse, mais aussi en ce qui touche l'idée de patrie et l'idée de famille.

— S'il est permis de laisser ignorer aux enfants telle ou telle conception religieuse puis, qu'il ne peut y en avoir de définitive, il serait criminel, sous prétexte de neutralité, d'écarter l'idée de patrie de notre enseignement.

« Des esprits ardents dans la lutte contre la réaction ont parlé de proscrire le nom de Dieu, jusqu'à le retirer de tous les ouvrages. Si l'on donnait à leur conter satisfaction, ce serait adopter une forme d'intolérance négative qui ferait vis-à-vis à l'intolérance d'autrefois.

« D'autres esprits, plus subversifs encore, ont proposé de corriger l'histoire de France. Demain, ils parleront de mettre « tabou » le mot « patrie ». Or, il est impossible de séparer le mot « patrie » du mot « république ».

« Il est inadmissible qu'on puisse manquer de loyalisme envers le régime qui a réalisé les grandes œuvres d'enseignement.

« Pour garder les merveilleuses positions qu'elle a conquises, la république ne doit pas craindre de faire connaître le passé à ses enfants. Quand on parle de transformer l'histoire, ne craint-on pas qu'on retourne à l'ignorance ? L'histoire, je le sais, c'est le grand champ de bataille du moment. C'est contre elle que travaillent tous ceux qui voudraient complètement « démocratiser » l'enseignement. On ne peut cependant laisser ignorer aux enfants que les mêmes efforts héroïques de nos aïeux seront peut-être un jour nécessaires à la défense de la patrie. Il est belle pas sa grandeur comme les inscriptions poisanales de la Grèce, de Rome et de l'Egypte qui nous révèlent la puissance du passé ? Travestir l'histoire, ce serait intolérance en ce sens que ceux qui en retour prétendent à l'ignorance. L'honneur d'une démocratie studieuse et savante consiste en la recherche absolue et désintéressée de la vérité. Rechercher le passé tel qu'il a été, c'est une forme supérieure de l'amour de la vérité.

Il est donc permis et il est même utile que l'instituteur développe chez l'élève l'esprit critique, sans contrarier toutefois la pensée philosophique que l'enfant peut dégager de sa lecture. »

Le monopole de l'enseignement

Nous demandons alors à M. Lyon si, pour donner à ses principes leur entière application, il ne serait pas urgent d'établir le monopole de l'enseignement.

— Les cléricaux, ajoutons-nous, n'entendent-ils pas faire du mot « neutralité » un abus analogue à celui qu'ils firent du mot « liberté » à l'époque de la séparation des Eglises et de l'Etat ? Vous leur laissez des concessions très larges. Croyez-vous en leur loyalisme ?

— Je ne serais pas surpris, nous répond M. Lyon, que les réactionnaires cachent une arrière-pensée hypocrite, en réclamant la neutralité.

« Nous avons été habitués à apprécier sous l'empire et au début de la troisième république, comment ils entendaient l'observer. La loi Falloux, n'était-ce pas la persécution organisée contre quiconque était suspect d'avoir donné un enseignement purement désintéressé ? N'a-t-on pas dit de Jules Simon qu'il était panthéiste parce qu'il n'était pas strictement soumis aux instructions de l'Eglise ? La liberté cléricale se résume en cette formule toujours la même : « Liberté pour nous, jamais pour les autres. » C'est d'ailleurs la seule liberté que les dogmes permettent. Les cléricaux prétendent avoir le monopole de l'enseignement libre, mais cet enseignement n'est-il pas plutôt donné par l'Etat ? Jamais, dans nos écoles, nous n'avons demandé à nos professeurs quelles étaient leurs croyances personnelles. Nous ne scrutons la conscience de personne, ne demandant que des gens aptes à enseigner. Je crois que le seul enseignement rationnel susceptible de faire observer la neutralité est l'enseignement collectif, fondement de la cité et image de la nation.

— Quand sera créé cet enseignement, croyez-vous, monsieur le recteur, qu'il permettra à toutes les croyances, à toutes les conceptions religieuses ou philosophiques de vivre en harmonie ?

— Cette harmonie existe déjà dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement secondaire. Il est évident que la promiscuité de toutes les opinions atténuera bien vite, puis sera disparaître, les luttes d'opinions. Ce rêve de pouvoir faire, après avoir monopolisé l'enseignement, c'est monopoliser la pensée humaine. Il n'est du domaine de personne de pouvoir résoudre le problème transcendantal de la recherche de la vérité. On perd beaucoup de temps à discuter sur des choses abstraites. Il est illogique que les hommes se battent encore sur les questions concernant la recherche du surnaturel et non sur celles ayant rapport aux recherches scientifiques.

« Nous devons être heureux, ajoute M. Lyon, de vivre dans l'incertitude. Que serait-ce si nous avions trouvé la vérité ! Passons notre temps à la rechercher, mais ne prétendons pas l'avoir trouvée, soit en nous soumettant aveuglément aux dogmes, soit en nous ralliant à une quelconque doctrine philosophique. Observer la neutralité, c'est laisser l'enfant libre arbitre de ses actes et de ses pensées. »

LILLE

FÊTES DE LILLE

La revue des pompiers

La revue des pompiers a eu lieu lundi matin par un temps superbe, devant un public nombreux et sympathique. MM. Charles Delesalle, maire, entouré de ses adjoints, et d'un grand nombre de conseillers municipaux, passa ensuite en revue le matériel du corps.

Devant la municipalité, les trois grandes échelles et des dévidoirs furent amenés. Un coup de sifflet retentit, donnant le signal d'une manœuvre. En un clin d'œil, les échelles furent débarrassées de leur voiture-support et dressées dans le vide ; les dévidoirs se déroulèrent instantanément, et prestement, grimpa à l'extrémité de chaque échelle, un pompier muni d'une lance.

M. le commandant Boivin présenta ensuite une nouvelle voiture dévidoir, plus légère que les autres, attelée de deux chevaux, contenant trois cents mètres de tuyaux et pouvant transporter une dizaine de pompiers.

M. Ch. Delesalle remit ensuite aux lauréats les récompenses obtenues au concours de tir du matin.

1er prix, Laporte Oscar, sergent ; 2e, Lemarquant, sergent major ; 3e, Delelicque Léon, sapeur ; 4e, Didelot, sergent major ; 5e, Bassé, clairon ; 6e, Hainez, musicien ; 7e, Cauvin, clairon ; 8e Rousseau, 1er servant ; 9e, Boutry, caporal ; 10e, Capelle Alexandre, musicien ; 11e, Ramu, sergent ; 12e, Letombe Adolphe, 1er servant ; 13e, Delplerre, sergent fourrier ; 14e, Maury, sergent ; 15e, Ledez Georges, musicien ; 16e, Portebois Charles, musicien ; 17e, Bocquet, caporal ; 18e, Prévost, sapeur ; 19e, Duyck musicien ; 20e, Dubette Alexandre, sergent retraité ; 21e, Papegay, sapeur ; 22e, Pilot, sergent retraité ; 23e, Delrue Alexandre, musicien ; 24e, Frimat Léon, musicien ; 25e, Chavatte, 1er servant ; 26e, Vandersplelen, 1er servant ; 27e, Vanhaendendoren, sergent ; 28e, Cambier, sergent-fourrier ; 29e, Viseur, sergent major ; 30e, Favier, sapeur ; 31e, Jouvenelle, caporal ; 32e, Vandenbergh, sergent ; 33e, Delrue Louis, musicien ; 34e, Labaye, sergent ; 35e, Wallinc, clairon ; 36e, Destailleur, sapeur ; 37e, Vilain, caporal ; 38e, Payelle, sergent.

Les réjouissances de l'après-midi

Ayant assisté le matin aux graves manœuvres de pompes, les lilloise se sont précipités des deux heures de l'après-midi, vers tous les endroits où l'on s'amusait.

Ces endroits étaient nombreux. En voici l'énumération :

Joutes sur l'eau

D'abord parlons des joutes sur l'eau dans le bassin de la Haute-Deûle, par les ouvriers du Port Vauban.

Vive animation sur la rive ! Favorisées par le temps, les joutes obtinrent leur traditionnel succès. Des dames et des jeunes filles ne dédaignèrent point d'applaudir ce sport amusant, dont elles recevaient quelquefois pourtant les éclaboussures.

Le jury était composé de M. Charles Deschamps, président ; MM. Breyne et Jules Deschamps, secrétaires ; MM. les maîtres-mariniers de la ville.

Un piquet du 43e régiment d'infanterie et de nombreux sergents de ville assurèrent d'une façon digne d'éloges, le service d'ordre.

Au quai Vauban, de non moins nombreux amateurs s'intéressèrent au jeu de bagues sur l'eau. Les concurrents montrèrent un zèle digne des 80 francs de prix attachés à ce concours.

Festival Lillois

Les sociétés musicales ayant leur siège à Lille se disputèrent 1600 francs de primes à partir de trois heures et demie. Ceci procura aux friands de musique le plaisir d'entendre d'admirables concerts place Catinat, place du Concert, au Jardin de Fives, au square Ruault, l'air en fut heureusement troublé.

Fête Aérostatique

Boulevard de l'Usine, il y eut également de la musique de 4 à 6 heures pour faire oublier les longueurs du gonflement d'un superbe ballon et pour célébrer son ascension. Deux membres de l'Emulation aérostatique étaient dans la nacelle et recueillirent les souhaits de bon voyage d'une foule enthousiaste.

La distribution des récompenses

A six heures du soir, a eu lieu, au kiosque de l'Esplanade, la distribution des prix. Comme de coutume, cette cérémonie fut des plus animées.

La Fanfare de Fives, dirigée par M. Brodelle, prêtait son concours.

Tir à l'arc au berceau, rue Gantois, à la Réjouissance : 1er prix, MM. Achille Reusau, d'Hellemmes (Saint-Ghislain) ; 2e, Henri Hérin, de l'Alliance, 5 Moulins-Lille ; 3e, Henri Thieffry, d'Hellemmes (St-Ghislain) ; 4e, Père Fruit de l'Alliance, 5 Moulins-Lille ; 5e, Jules Delabre, de La Madeleine.

Concours d'Escrimeur : 1er prix, Salomé Emile, des Trois Rois, de Loos ; 2e, Cardon, de la St-Sébastien, à Esquermes ; 3e, Vandestraten, de la St-Antoine, à Haubourdin ; 4e, Léon Houte, de la St-Sébastien, à Esquermes ; 5e, Moïse Potié, des Trois Rois, de Loos ; 6e, médaille d'Honneur, les Grands Archers, de Tourcoing ; 7e, médaille de bronze, les Grands Archers, de Tourcoing ; 8e, médaille de tenue, les Trois Rois, de Loos.

Fusil arbalète. — 1er prix, MM. Georges Saint-Quentin (Amis Réunis de Lille) ; 2e, Emile Honoen (Occasion de Seguedin) ; 3e, Gueu, Dujardin, de Forest ; 4e, Ernest Coussaint ; 5e, Arthur Adlasse (Cœurs Français de Lille) ; 6e, Alfred Joly (Guillaume-Tell, de Lannoy) ; 7e, Arsène Logeon (Occasion, de Seguedin) ; 8e, Charles Delombart (Société franche de Lille) ; 9e, Michel Vanbasteleer (id.)

Mouche. — Saint-Quentin Gustave, des Amis Réunis de Lille : Bas nombre, Charles Mathon, de Forest ; Tenue : Amis Réunis de Lille ; Nombre, Société franche de Lille ; Eloignement, Forest.

Saint-Maurice. — 1er prix, MM. Louis Legros, des Amis Réunis ; 2e, Emile Cléty, des Sans-Chagrins ; 3e, Clovis Desmettre des Isternes ; 4e et 5e, Louis Dorman et Emile Barate, des Sans-Chagrins.

Jeux de boules. — Moulins-Lille : 1er prix, MM. Delobel, des Joyeux Bourleux, de Thumesnil ; 2e, Edouard Blaise, id. ; 3e, Charles Laurent, de la Concorde ; 4e, Joseph Bacro, de la St-Paul, à Haubourdin ; Pierre Klinquemailiez, id.

Prix de tenue : Les Joyeux Bourleux, de Thumesnil ; Eloignement, St-Paul, d'Haubourdin.

Belgneau. — 1er prix, MM. Charles Lachapelle ; 2e, Eugène Dattignies ; 3e, Pierre Tellier ; 4e, Degeuselle ; 5e, Elie Payelle ; 6e, Télésphore Gardez ; 7e, Théophile Desbleder ; 8e, Théodore Janssens ; 9e, médaille d'éloignement : la Société Pâchy, d'Haubourdin.

Jeu de Bouchon. — Place Philippe de Girard : 1er prix, MM. Léonard Dévos ; 2e, Julien Destailleurs ; 3e, Emile Merlevède ; 4e, Moral ; 5e, Dumortier ; 6e, Antoine Liers ; 7e, Gustave Théry ; 8e, Mourmaert.

Rue Jeanne-Maillotte. — 1er prix, MM. Julien Soilem, du Club des Pithes ; 2e, Louis Bintin, des Halles ; 3e, Duthoit Gaston, des Sans Cervelles ; 4e, Clément Lecouvreur, des Drôles ; 5e, Julien Tesnel, id. ; 6e, Debonnaire, des Fins Becs ; 7e, Louis Taut, des Tout pou l' Guiffe ; 8e, Durand Charles, des Sans Cervelles.

Faubourg de Béthune. — 1er prix, MM. Julien Vandendalle, des J'en suis sûr ; 2e et 3e, Eugène Vandendalle et Paul Lecocq, des J'en suis sûr ; 4e, Holbart, des Petits Minleux ; 5e, Mouton Raymond, des Noyés ; 6e, Louis Herbaut, de Canteleu-Cambersant ; 7e, Charles Deckmyn, des 100 kilos ; 8e, Henri Dolleman, des Grandes Blagues, du Marais-de-Lomme.

Rue de Lannoy. — 1er prix, MM. Dumortier, des Bucque trop court ; 2e, Decaillon, de la Jeunesse Fivoise ; 3e, Léonard Levrée, de la Jeunesse Fivoise ; 4e, Robbe, de la Jeunesse Fivoise ; 5e, François Clausse, de la Jeunesse Fivoise ; 6e, Gambier, des Bucque trop court ; 7e, Lambrecht, des Bucqueux d'occasion ; 8e, Delcroix, des Jeunes Vernards.

Place Jacques-Febvrier. — 1er prix, MM. Stevens, des Nuls qui s'y frottent ; 2e, Vanbelder, des Bons Vivants ; 3e, Lambert, des Nuls qui s'y frottent ; 4e, Bouquet, des Amis du lundi ; 5e, Devierman, des Risquons Tout, 6e et 7e, Devresse et Deruyck, des Amis du lundi ; 8e, Les Bouchonneux d'Hautebourdin, de Lille.

Place Aragon. — 1er prix, MM. Léon Vandenberghe, des Bouts Bonnets ; 2e, Désiré Librecht, des Blancs Bonnets ; 3e, Pierre Skélkens, des Longues Queues ; 4e, Alphonse Vermeen, des Grandes Blagues ; 5e, Pierre Becquinck, des Pauvres Bonheux ; 6e, Jules Loridan, des Amis de la Cuite ; 7e, Pierre Liénard, des Bouts Durs ; 8e, Théophile Seubek, des Longues Queues.

Place Barthélemy-Dorez. — 1er prix, MM. Vambenedem ; 2e, Gustave Felix ; 3e, Victor Tranchet ; 4e, Adolphe Hélin ; 5e, Alphonse Dubois ; 6e, Joseph Verbelin ; 7e, Edouard Hansia ; 8e, Arthur Vandorme.

Rue Aristote. — 1er prix, MM. Adolphe Trosx, des Enfants de Gambetta ; 2e, Pierre Wiaskels, de la Jeunesse Fivoise ; 3e, Georges Mille, des Sans Cervelles ; 4e, Emile Hersin, des Belles Poires ; 5e, Paul Devriesse, des Bois sans soif ; 6e, Alphonse Maquet, de la Société du Diable.

Rue de l'Est. — 1er prix, MM. Kennedy, des Cent kilos ; 2e, Louis Buse, des Chancœux ; 3e, Jules Dubar, des Bouchonneux ; 4e, Emile Hien, des Drôles ; 5e, Fortuné Dehoust, des Drôles ; 6e, Paul Pommier, des Enfants de la Justice.

Place Désiré Boucher. — 1er prix, MM. Vanterlant ; 2e, J.-B. Teugels ; 3e, Bouchery ; 4e, Hoenxs ; 5e, Dooms ; 6e, Salomé.

Prix du éloignement : Les Sans Toubau, d'Armentières.

Prix de tenue : 1er, les Grandes Blagues ; 2e, les Bouchons verts ; 3e, les Buqueux d'occasion.

Joute sur l'eau. — 1er prix, MM. Alfred Demol ; 2e, Jules Deveaux ; 3e, Ernest Debout, 4e, Victor Philippart ; 5e, Guillaume Rey ; 6e E. Schaloigne.

Bascule hydraulique de Fives-St-Maurice. Rue de Trévise : Les Bleus : 1er prix, MM. Charles Dubois ; 2e, Charles Dierickx ; 3e, Debecrois ; 4e, Camille Helvon.

Les Blancs : 1er prix, MM. Adolphe Lotombe ; 2e, Leclercq ; 3e, Devendeville ; 4e, Vinay.

Les Rouges : 1er prix, MM. Désiré Monchecourt ; 2e, Victor Dufour ; 3e, Florimond Six ; 4e, Alexandre Deveaux.

Jeu de bague sur l'eau. — 1er prix, MM. Léon Cavroy ; 2e, Henri Sézille ; 3e, Debrikère ; 4e, Jules Cavroy.

Concours de vélos fleuris

Les lauréats du concours de vélos seront prévenus individuellement des résultats du concours. On leur indiquera par lettre le jour où ils doivent se présenter à la mairie pour toucher leur prix.

LA SOIRÉE

La soirée de lundi ne fut pas moins animée que celle de dimanche. Peut-être même le fut-elle plus, les promeneurs ayant pris l'habitude du plaisir.

Il y eut des bals, des concerts et des illuminations.

Au Faubourg d'Arras on dansa de 8 heures à 11 heures du soir, pendant que sur la place de la République et sur la Grand'Place on entendait de très beaux concerts.

Les kiosques de la place de la République étaient occupés par les Chanteurs Lillois, la Lyrique de Fives-Saint-Maurice, l'Harmonie Municipale de La Madeleine. Celui de la Grand'Place était occupé par le Cercle Bolton.

Cette rare société d'artistes exécuta supérieurement le programmé suivant : Marche des Sultanes, Espana, Fantaisie sur la Walkyrie avec MM Hennebelle et Duriez comme solistes ; Mlle Bellion, soliste M. Jung, Caravane arabe ; Sélection sur Fortunio, avec MM. Hennebelle et Jung ; Ouvertures du Vaisseau Fantôme ; Cortège de Djanire.

La « Marseillaise » termina ce merveilleux concert.

Vers minuit les illuminations disparurent. Une à une les lanternes vénitiennes s'éteignirent, mais ce ne fut pas le signal de la retraite pour tous et beaucoup prolongèrent la fête jusqu'à une heure plus avancée.

Les régates Internationales

Parmi les membres du jury dont nous avons donné les noms hier, nous avons omis les représentants des équipes flloises. Ce sont MM. C. Camelin, président, et L. Grotard, vice-président. MM. Camelin et Grotard voudront bien nous excuser. Le comité serait reconnaissant aux photographes qui ont pris des vues, de vouloir bien lui en faire parvenir des épreuves au secrétariat, 3, rue des Jardins-Caulier ; il les en remercie vivement.

UN BOUCHONNEUX DANS LA VASE

Les bouchonneux des « Longues Blagues » s'étant distingués au concours des Fêtes de Lille, Alphonse Vermesch et Edouard V..., s'en allaient, lundi vers six heures du soir, sur l'Espinade pour s'entendre proclamer, à la face de tous, maîtres ès bouchon. Passant sur le Pont de la Barre, Vermesch, dit : « Parions que tu ne jetes ton chapeau à l'eau ! » Singulière idée ! Edouard jeta son chapeau et s'en fut, nu tête, à la proclamation des prix. Celle-ci terminée, les deux lauréats revinrent contempler leur œuvre chef. Je serais assez satisfait de le revoir sur ma tête », dit Edouard. Un ouvrier de l'usine électrique offrit, avec gaîté, mais le Touchonneux Vermesch s'esclaffa. » En voilà des histoires ! Attends, je vais te le donner, moi, ton chapeau ! » Et carrément, il se jeta à l'eau ...

Un instant les gens qui se trouvaient là eurent beaucoup de joie, mais bientôt ils changèrent de ton. Vermesch disparaissait petit à petit, s'enfonçant dans la vase. Bientôt l'eau recouvrit sa tête ! Heureusement que l'ouvrier de l'usine électrique se trouvait là ! Au lieu de repêcher un chapeau, il sauva un homme ! Le malheureux bouchonneux, retiré de sa position dangereuse, fut transporté dans une pharmacie proche, il avait perdu connaissance, on le ranima et il se remit vite ! Ah ! les bouchons qui sautent ! où ça mène quelquefois !

La fortune ne sourit pas toujours aux audacieux

Parce que l'oisiveté est mère de tous les vices, Jules Loé, qui n'a pas de profession, décida, lundi matin, en son logis, 35, rue des Robiets, de s'enrichir aux frais d'un quelconque commerçant.

Dans son entourage et parmi les adresses connues, choisit celle de M. Grumeaux, propriétaire de magasins de confection, 65, rue Gambetta. Jules Loé est doué d'un profil de larbin cossu. Il pensa, en se présentant chez ce dernier, qu'il obtiendrait, en dupier en question, de la part d'un docteur de la rue Solférino, que lui allait marcher comme sur des roulettes. Quelle erreur ! On donna bien au pseudo dongestique ce qu'il lui fallait : deux craps de 1f. 20 mètres de flanelle, 10 mètres de cretonne, mais on lui présenta la facture.

Naturellement si ce brave homme avait eu de l'argent il n'aurait pas fait ce tas. Il affirma que le docteur passerait lui-même. Vain effort. Soupçonneux, le commerçant dit qu'il n'était pas dans ses habitudes de faire crédit et que sa fille se ferait un plaisir d'accompagner le commissionnaire jusque chez l'acteur. Jules Loé, héroïque, accepta, il alla jusque chez le docteur, il entra au moment où Mlle Grumeaux quittait le larbin dans son appartement. Il gagna la rue. Mais, malheur, il ne rencontra M. Grumeaux. Il voulut être un meilleur fort ! Dans la rue, il rencontra M. Grumeaux furieux, qui l'avait suivi, et un agent lui mit la main au collet.

Triste ! Le malheureux, conduit au commissaire du 4e arrondissement, essaya de se tirer d'affaire en disant qu'il avait été servi du nom du docteur et qu'il lui donner cette commission. Le commissaire ne l'a pas cru !

Mercredi 1er. Réclame aux Galeries Lilloises : coffrets papeterie, 25 feuilles, 25 cartes 50 enveloppes, valeur 1 fr. 50, vendus 1 fr.

AUDACIEUSE, MAIS INFORTUNÉE

Mme veuve Pressigot, 40 ans, habitant 3, rue Malpart, voulut rentrer chez elle, dimanche à neuf heures du soir. La porte de son homme était fermée. Elle n'en avait pas la clef. Que faire ? Femme de tête, elle prit une décision rapide : entrer par une fenêtre. La seule ouverte se trouvait à trois mètres cinquante du sol. Cela n'effraya pas Mme Pressigot. Elle enjambe une balustrade et tente un rétablissement. La pauvre dame avait trop présumé de ses forces ; ses muscles faiblirent et elle retomba sur le pavés. On l'a transportée à l'hopital Saint-Sauveur, la jambe gauche cassée !

ON CAMBRIOLE

L'atelier que M. Maisonet, teinturier, rue Esquermoise, 83, possède rue Sainte-Catherine, a été, au cours de l'avant-dernier nuit, visité par des cambrioleurs. Après avoir fracturé la porte, les voleurs ont dérobé plusieurs pantalons.

Je ne fume que le NIL

ENTRE LOCATAIRES

Lundi soir, vers dix heures, Julienne Vermulen, varouleuse, rue de Bagnolet, 6, rue Pau, 5, en rentrant chez elle, a reçu sur la tête une jatte que lui avait lancée une de ses voisines, la demoiselle Plumequin. Elle a été assez grièvement blessée. On ignore les motifs qui ont poussé l'auteur à cet acte de malveillance.

SAVON MAKOKO Parfum nouveau inédit Victor VAISSIER

LES EMBARRAS DE LA RUE

Lundi matin, vers onze heures, M. Charles Huet, marchand de toiles, à La Madeleine, passant en voiture à l'angle de la rue de la Barre et de la rue des Bouchers, s'heurte le véhicule de M. Tiévin, marchand de frites. La voiture de ce dernier a été lourdement détériorée et le récipient contenant la graisse a été projeté sur le sol. Personne ne fut heureusement blessé.

— Un accident du même genre est survenu dans l'après-midi, vers trois heures. Un camion de M. Claude Reuflet, de Quesnoy-sur-Deûle, conduit par M. Auguste Delobel, a renversé une partie d'un jeu de bouchon installé square Morisson, à l'occasion des Fêtes de Lille.

se reconnaît par sa blancheur et sa fonte régulière
Le SUCRE BÉGHIN

NOS SOCIÉTÉS AUX CONCOURS

La société de préparation militaire « l'Avenir du Sud », affiliée au comité départemental du Nord de l'Union des Sociétés de préparation militaire, vient de remporter, dimanche, au concours de Lille, le prix décidé par M. le Président de la République, quatre premiers prix et deux autres récompenses. C'était son premier concours. Le comité départemental lui a transmis de suite des félicitations bien méritées.

Etat-Civil

Naissances. — Henri Barbry, rue Saint-Gabriel, 66. — Charles Rose, rue Baudimont, 25. — Gabriel, 5 — André Herman, rue de Wasemmes, 104. — Reine Dassonville, rue Dubeux, cour Rouvroy, 12. — Raymond Lemaire, rue des Huiles, côté Malthé, 12. — Philomène Clairet, place Sébastopol, 14. — Paulette Six, rue des Guinguettes, 74. — Marie-Louise Courtaisine, rue Rabaloume, 38.

Décès. — Désiré Lemaire, 54 ans, époux de Adèle Deroisart, cour Malines, 4. — Elodie Verler, 17 ans, célibataire, rue Fontenelle, 30. — Jules Fontaine, 46 ans, célibataire, cour Fouchez, 3. — Raymonde Corne, 1 mois, rue de Poids, 5. — Marie Buysse, 41 ans, épouse de Alphonse Nouvelrez, rue de l'Hôpital-Militaire, 19. — Charles Sauchet, 61 ans, époux de Maria Debay, rue d'Angleterre, 48. — Marie Tanghe, 2 ans, rue Saint-Sauveur, 40. — Jeanne Vet-Herge, 19 ans, célibataire, boulevard Montebello, 196. — Jean Bossart, 72 ans, époux de Marie Tribhout, rue des Meuniers, 108.

Pour vos Cercueils adressez-vous de préférence à la fabrique de Couronnes et Cercueils FOUBERT, 37-39, rue de Roubaix, Lille.

VÉRITABLES GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK CONSTIPATION et MIGRAINES — CONGESTIONS

naufragés, alors que Claude Ramerie, après avoir arraché à Muriac l'aveu de l'œuvre incendiaire, avait fait justice du misérable complice, de Paul Bonnet, le homme de bonne âge et l'engourdissement de la faiblesse l'avaient alors empêchée de discerner exactement, demeurait pourtant distinct dans sa mémoire inconsciente. Elle y rattacha aussitôt le visage du meurtrier de son père. Celui-ci avait dû expier l'acte effrayant dont elle ignorait la cause et qu'elle ne pouvait croire excusable. Mais comment ?... A quelles extrémités d'épouvante s'était portée l'imagination de la petite fille ?... La même crainte consistait à se figurer l'absent dans quelque bagne lointain...

Jeanine frissonna, prise d'une vague pitié devant cette conséquence imprévue de mal qu'elle avait fait. Mais elle se remit vite. N'avait-elle pas une preuve de plus de l'assassinat de Muriac ? Si, par impossible, Claude Ramerie avait échappé au guet-apens, s'il reparaissait un jour cet homme dont nul n'avait vu le cadavre, en aurait un témoin contre lui, on pourrait dresser en face de lui le témoignage de sa fille. Sylvaine aurait beau s'en défier, elle avait déjà suffisamment parlé. Ah ! cette enfant constituait un précieux otage ! Car son père était redoutable. S'il n'avait pas péri sous les coups des bandits italiens, il pourrait bien revenir demander des comptes, soit à Roger Bertin, soit à elle-même, Jeanine. Qu'était-il devenu ?... Savait-il qu'elle avait voulu sa mort ? Les misérables dont elle avait allumé la haine avaient-ils si bien dissimulé leur victime que jamais on n'en ait retrouvé la trace ? Ou bien s'étaient-ils expliqués avec leur soi-disant ennemi ?... Et la disparition de l'un et des autres indiquait-elle une tactique une entente commune, un complot ?

Malgré cette peur écoutée, même Chabrial restait sous l'intimidation de ce mystère. La possession de Sylvaine seulement la rassurait. Que Ramerie surgît encore, avec son âme violente et pleine de rancune, sur son chemin, et si, sur cette fille, il comptait encore la haïr, on aurait de quoi le désarmer. Amour paternel ou crainte, on trouverait bien une corde à faire vibrer, chez ce père, par la voix de son enfant. En attendant, Mme Chabrial rassurait celle-ci :

« Qu'est-ce que tu es allée te mettre dans la tête ?... Si tu avais eu confiance en moi, je t'aurais consolée plus tôt. Aucune communication n'a frappé ton papa. Son crime est resté ignoré.

— Son crime ?... Mais, madame, je vous jure...

— Ne jure pas, mon enfant... Ton rôle est de la défendre. Je t'y aiderai toujours. Car, seule avec toi, je sais la vérité. Mais tu ne peux pas me tromper, moi qui ai reçu ses aveux...

— Comment ?...

— Mais oui. Sur la « Ville-de-Tunis », qui vous a recueillis, et après le service funèbre de la malheureuse mère, quand il a cru mourir lui-même... Tu te rappelles bien... tu es venue me chercher... Je t'ai suivie dans votre tanière...

— Oui... Ah ! comme il était pâle, mon pauvre papa !... Il ne bougeait plus... On aurait dit qu'il ne respirait plus.

— Je l'ai envoyée chercher le médecin, Sylvaine. A peine était-il parti que ton père a repris connaissance. « Ah ! s'est-il écrié, je meurs... Que Dieu me pardonne ! Si j'ai tué Muriac, c'était pour conserver les fortunes vivres à ma femme et à mon enfant. »

Jeanine avait parfaitement calculé l'effet d'un pareil récit sur une créature aussi naïve et impressionnable que Sylvaine. Dans l'émotion dont fut bouleversée la petite, tout son jeune secret lui échappa. La certitude avait aux reconstitutions de sa mémoire. Elle revit la scène de l'étranglement avec une netteté que la réalité même n'avait pas eue jadis devant ses yeux voilés par une somnolence d'épuisement. Elle la décrivit. Elle sanglota :

— « C'est affreux !... Ah ! madame... c'était donc pour nous conserver la vie... Mon pauvre père avait perdu la tête... Pensez donc... On devenait lou dans ce canot... J'ai vu un homme éclater de rire et se jeter dans la mer.

— Sans doute. Mais mieux valait que la justice ne s'en mêlât pas. Ton père s'est peut-être expatrié pour échapper au châtiment.

— Alors je puis espérer qu'il n'est pas mort ?... »

Mme Chabrial eut un geste vague.

— « S'il revient, il ne saura pas où je suis. » Cette réflexion prit Jeanine au dépourvu. Elle hésitait à répondre.

— « Oh ! » murmura Sylvaine, « si j'étais restée chez maman Estiévou... »

Cétait la première fois depuis cinq ans qu'elle osait prononcer ce nom. Elle ne l'avait si rudement interdit jadis, à Marseille ! Et pourtant elle avait gardé tout entières sa tendresse et sa gratitude d'enfant à l'humble femme qui, dans sa détresse, lui avait été si maternelle

— « Tu penses encore à cette vieille folle ? » ricana Mme Chabrial.

Sylvaine eut une révolte inattendue.

— « Elle n'était pas folle. Vous ne la connaissez pas. Vous l'avez mal jugée, à cause de sa pipe... »

Ce mot fit éclater le rire moqueur de la jeune Parisienne.

— « C'est vrai qu'elle fumait comme un vieux matelot.

— « Elle était été matelot, » s'écria Sylvaine. Elle manœuvrait le bateau de pêche de son mari. Quel mal y avait-il à fumer comme un homme, puisqu'elle avait fait le travail d'un homme ? Elle était bonne... Elle m'aimait ...

— Oh ! oh ! quel enthousiasme !... Tu m'as l'air de faire des allusions déplacées, ma petite fille. Est-ce que je ne suis p